

Pascal CRIBIER

6, place Edmond Rostand
75006 PARIS

01 43 26 46 46

pascal.cribier@orange.fr

Monsieur Paul NEAU

ABIES

7, avenue du Général-Sarrail

31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS

Paris, le 10 août 2010

Objet : parc éolien des deux côtes

Cher monsieur,

J'apprécie tout particulièrement la proposition contenue dans votre courrier du 29 juillet 2010 et j'accepte de me tenir à la disposition d'ABIES et de la Compagnie du Vent pour la troisième campagne de prises de vue. Je vous remercie de m'accueillir à vos côtés lorsque seront réalisées les dernières images numériques, ainsi que lors de la préparation des simulations visuelles, pendant la période allant du 15 août au 7 septembre 2010.

Comme vous me l'avez proposé, nous débuterons les prises de vues le matin en Baie de Somme pour terminer en soirée sur les falaises de Dieppe. Je suggère que pour cela nous choissions conjointement des points de différentes hauteurs (plages, digues, falaises, valleuses...)

Par ailleurs comme vous m'avez fait savoir que vous n'aviez pas de prise de vue au coucher du soleil, je ferai en sorte de réaliser de mon côté un fond photographique au crépuscule, sur la digue de Mers-les-Bains.

Votre *fair-play* m'a en effet convaincu de renoncer à partir en vacances afin d'être présent dans la région durant la seconde quinzaine d'août. Je me tiens donc à votre disposition pour ce travail conjoint, dès que les conditions atmosphériques y seront propices.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, cher monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

P. Cribier

Copie à :

Monsieur Marzolf, président de la CPDP

Monsieur Kolb, chef de projet à la Compagnie du Vent

Pascal CRIBIER
Bois de Morville
76119 Varengueville sur Mer

Objet : parc éolien des Deux Côtes

Pièces jointes : deux (cf. texte)

Copie à Monsieur Marzolf, président de la CPDP et à Monsieur Kolb, chef de projet à La Compagnie du Vent

Villefranche, le 29 juillet 2010

Cher Monsieur,

Lors de la réunion locale du mardi 20 juillet dernier à Mers-les-Bains, avant-dernière réunion du Débat Public relatif au projet de parc éolien en mer des Deux Côtes, vous avez exprimé le souhait de « contre-expertiser » gracieusement nos méthodes de réalisation des simulations visuelles.

A ce titre, vous voudrez bien trouver ci-jointe une note « sur la réalisation des photomontages de parcs éoliens en mer ». Elle précise tout d'abord les méthodes appliquées tant pour la réalisation des prises de vues que pour la réalisation des simulations elles-mêmes. Elle présente ensuite des exemples de précision des simulations pour des projets aussi bien sur terre (réalisées par Abies) que sur mer (réalisées par EMD).

Le second document joint est la carte récapitulative des points de prises de vue réalisées lors des deux premières campagnes de 2006 et 2008. Ce sont ces prises de vue qui ont servi et serviront à l'élaboration des simulations visuelles qui seront présentées dans l'étude d'impact sur l'environnement, une fois le projet des Deux Côtes finalisé (dans la mesure où La Compagnie du Vent décidera de poursuivre son projet, une fois la procédure de Débat Public achevée).

Par la présente, je vous prierais de bien vouloir nous signaler les éventuelles lacunes dans les lieux de prises de vue.

Vos remarques, ainsi que les premiers enseignements du Débat Public, nous permettront de définir les objectifs de la troisième campagne de prises de vues que nous prévoyons de réaliser dans la seconde quinzaine d'Août.

ABIES

7 avenue du Général Sarrail

31290 Villefranche de Lauragais

Tel : 05 61 816 900 – Fax : 05 61 816 896

Site web : www.abiesbe.com

Mail : Abiesbe@wanadoo.fr

Sarl au capital de 172 800 euros

RCS : 448 691 147 Toulouse – Code NAF : 7112B

D'ores et déjà, je vous invite à nous accompagner lors de cette troisième campagne. La période exacte de cette campagne sera déterminée quelques jours à l'avance selon, avant tout, les conditions météorologiques locales. Nous avons effectivement besoin d'un temps ensoleillé et d'un horizon le moins laiteux possible.

Dans la mesure où les documents joints sont des documents de travail, je vous prierais de bien vouloir les considérer comme des documents à usage interne, qui ne sauraient être utilisés sans l'autorisation de La Compagnie du Vent, pour ce projet des Deux Côtes ou pour tout autre projet.

J'espère que vous saurez apprécier cette action de transparence et notre « fair-play » que nous aimerions bien retrouver auprès des différents interlocuteurs de ce projet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Paul NEAU', written in a cursive style with several loops and a large flourish on the left side.

Paul NEAU, gérant.